

LA LETTRE DES EMPLOYEURS

Année 2006 - Numéro 576

Date de parution : 22 décembre 2006 - ISSN 0295-5512

Edito : Nouvelle motion de censure, une de plus ! Et après ?

Le 13 décembre 2006, par un mécanisme démocratique et légal, le Président Oscar TEMARU s'est vu une nouvelle fois retirer la confiance d'une majorité de représentants à l'Assemblée de la Polynésie française, et son gouvernement sanctionné.

Si les chefs d'entreprises n'ont pas à se prononcer sur cette décision politique, force est de constater que cette sanction intervient à un moment où leur morosité du début de l'année a laissé place à leur exaspération profonde face au manque de dialogue et de concertation avec ce gouvernement et à ses prises de décisions hâtives impliquant l'ensemble de la population.

Douze mois plus tôt, ils formulaient le vœu que l'année 2006 soit consacrée à la mise en oeuvre d'une véritable politique de développement économique, ambitieuse et en partenariat avec l'Etat. Une nécessité d'autant plus indispensable que des richesses devaient impérativement être créées afin de financer les augmentations salariales accordées fin 2005.

En cette fin d'année, le constat est amer : non seulement de nombreux indicateurs traduisent l'atonie de l'économie polynésienne qui s'étiole de mois en mois par faute d'une réelle politique de développement, mais de surcroît la pression des hausses salariales ne

cessent de peser de plus en plus lourdement sur les entreprises au risque d'engendrer de graves conséquences sur l'emploi et de voir grossir les rangs des exclus du monde du travail.

Dans ce contexte, que faut-il attendre de cette nouvelle motion de censure ?

Avec un peu d'humour à l'approche de la fête de la Nativité, les chefs d'entreprises sont tentés de croire à nouveau au Père Noël et de formuler le souhait que le prochain gouvernement leur consacrerait plus d'écoute, plus de liberté d'entreprendre et qu'enfin ils aient plus de visibilité sur l'avenir. Ils fondent également l'espoir que le débat politique devienne serein et

constructif, propice à redonner cette confiance qui a tant fait défaut au cours de ces derniers mois. Il est en effet devenu urgent de retrouver cette volonté de concertation et de synergie qui avait motivé tous les acteurs impliqués par l'élaboration de la première Charte de développement et du Pacte de Progrès.

En attendant les premiers jours de l'année 2007 et l'espoir de voir ce souhait exhaussé, le Conseil des Entreprises de Polynésie française souhaite à tous un très Joyeux Noël.

Jacques BILLON TYRARD

Président

UNIMAP
Syndicat professionnel
des acconiers
de la Polynésie Française
Union des Industriels
de Manutention
de la Polynésie Française



CONSEIL DES ENTREPRISES
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE



ASSOCIATION
FRANÇAISE
DES BANQUES
COMITE LOCAL DE
POLYNÉSIE FRANÇAISE

ASSOCIATION DES
TRANSPORTEURS
AERIENS LOCAUX
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE



ASSOCIATION TAHITIENNE
DES PROFESSIONNELS
DE L'ALIMENTAIRE



Commissariat de l'Équipement de la Polynésie Française



CHAMBRE SYNDICALE
DES ENTREPRENEURS
DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE



Fédération
Générale du
Commerce

OPCIF
ORGANISATION PROFESSIONNELLE
DU CONSEIL, DE L'INTERIM
ET DE LA FORMATION

S.I.P.O.F.
Syndicat des Industriels de la Polynésie Française

SPCA
Syndicat Professionnel des
Concessionnaires Automobiles

SYNDICAT DES
AGENCES MARITIMES
Au long cours
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

SYNDICAT DES EMPLOYEURS
DU SECTEUR DE L'ASSURANCE